



ASSOCIATION DES INSTITUTIONS AFRICAINES DE FINANCEMENT
DU DÉVELOPPEMENT



ATELIER ANNUEL 2025

« L'AIAFD @ 50 ans : Unir nos forces pour un avenir plus durable et plus vert pour les IFD africaines »

26 mai 2025
Sofitel Hôtel Ivoire,
Abidjan, Côte d'Ivoire

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Appui



Co-hôtes



TABLE DES MATIÈRES

	Résumé	3
I	Contexte	5
II	Objectifs	6
III	Faits marquants	7
	Séance 1: Cérémonie d'ouverture	8
	Séance 2: Présentation de l'étude sur l'anniversaire	11
	Séance 3: Panel de discussion – animé par le Forum des économistes de l'AIAFD (FE-AIAFD)	13
	Séance 4: Panel de discussion/présentation – animé par le Groupe de travail sur le changement climatique (GTCC) de l'AIAFD	16
	Séance 5: Présentation de recherche	19
	Séance 6: Séance de clôture	19
IV	Conclusions et recommandations	20

Résumé

L'Atelier annuel 2025 de l'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD) a marqué le 50^e anniversaire de l'Association. L'événement s'est tenu sous le thème « *L'AIAFD @ 50 ans : Unir nos forces pour un avenir plus durable et plus vert pour les IFD africaines* » le 26 mai 2025, à l'hôtel Sofitel Ivoire, à Abidjan, en Côte d'Ivoire. L'Atelier a été coorganisé par les membres de l'AIAFD en Côte d'Ivoire – Banque nationale d'investissement (BNI), Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI), et Société de garantie des crédits aux PME (SGPME) – et soutenu par la Banque africaine de développement (BAD).

L'atelier visait à : (1) Célébrer le 50^e anniversaire de l'AIAFD, réfléchir aux défis et aux réalisations de l'Association et des IFD africaines au cours des 50 dernières années, tirer des leçons des expériences et discuter des perspectives pour un avenir plus vert ; (2) Discuter de la manière dont les IFD africaines peuvent intensifier les investissements qui soutiennent le développement durable en Afrique ; (3) Explorer les opportunités de financement innovantes, la question de l'allocation des capitaux et le coût du capital pour les IFD africaines dans le financement des projets durables ; (4) Identifier de nouvelles opportunités de collaboration et de partenariat pour promouvoir l'agenda de la durabilité ; et (5) Partager des informations sur les initiatives et les facilités actuelles liées au changement climatique que les IFD pourraient facilement adopter.

Des grandes personnalités ont assisté à la cérémonie d'ouverture, notamment M. Adama Coulibaly, ministre de l'économie et des finances de la République de Côte d'Ivoire, représenté par M. Vassogbo Bamba, administrateur général des services financiers ; Dr. Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement (BAD), représenté par M. Solomon Quaynor, vice-président pour le secteur privé, l'infrastructure et l'industrialisation. Dr. Patricia Ojangole, 1^{ère} vice-présidente de l'AIAFD et directrice générale d'*Uganda Development Bank (UDB) Ltd*, et M. Youssouf Fadiga, directeur général de la Banque nationale d'investissement (BNI), Côte d'Ivoire.

Plus de 250 délégués ont participé à l'événement, dont des directeurs généraux et des cadres supérieurs d'institutions de financement du développement (IFD), de banques multilatérales de développement (BMD), des représentants des ministères de tutelle des IFD, des partenaires, des parties prenantes clés, des experts, des universitaires, des banques centrales et des représentants d'organisations du secteur privé.

Trente-six (36) pays du monde entier étaient représentés à l'événement, à savoir l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Allemagne, l'Angola, le Bénin, le Burundi, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Égypte, l'Eswatini, l'Éthiopie, la France, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, le Mali, le Maroc, Maurice, la Namibie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, le Rwanda, l'Arabie Saoudite, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, la Suisse, la Tanzanie, le Togo, la Tunisie et le Zimbabwe.



Les conclusions et recommandations de l'atelier sont les suivantes :

- i. L'AIAFD a été félicitée pour son rôle essentiel dans la structuration de l'écosystème des IFD africaines, à l'occasion de la célébration de son 50^e anniversaire. L'Association et ses institutions membres demeurent des acteurs clés du développement durable en Afrique et doivent renforcer leur collaboration avec les parties prenantes et partenaires.
- ii. Les IFD africaines doivent s'adapter à un paysage du financement du développement en constante évolution, marqué par le changement climatique, les avancées technologiques et les pressions macroéconomiques. Elles sont appelées à promouvoir la bonne gouvernance, à renforcer la transparence et l'efficacité, et à s'aligner sur les normes internationales.
- iii. L'accès limité au financement de l'action climatique demeure un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de l'Afrique en matière de climat et de développement. Les coûts d'investissement élevés restent inabordables pour la plupart des IFD africaines. Pour relever ce défi, les IFD africaines doivent adopter une approche proactive en agissant sur la perception des risques, en attirant les investissements privés, en développant des instruments de financement innovants et en renforçant la confiance dans les marchés locaux.
- iv. Une base de données unifiée des IFD et un cadre d'allocation des capitaux sont essentiels au développement de l'investissement durable. La création d'une base de données complète des IFD africaines, accompagnée d'un cadre normalisé pour l'allocation des capitaux et l'évaluation des coûts, est indispensable pour mobiliser les capitaux privés et favoriser des investissements durables.
- v. Les IFD africaines devraient mettre en place des unités spécialisées dans le développement de projets, le financement de l'action climatique et le suivi des résultats. Il leur est nécessaire de renforcer leurs capacités internes afin d'améliorer la préparation des projets, de développer des pipelines bancables, de gérer les investissements liés au climat et de répondre à la demande croissante en matière de rapports d'impact.
- vi. L'innovation numérique et les partenariats avec les fintechs devraient être mis à profit pour renforcer l'inclusion et l'efficacité financières. Les IFD africaines sont appelées à tirer parti de ces technologies en investissant dans des solutions telles que la banque mobile, l'évaluation numérique du crédit et les systèmes de chaîne de blocs pour améliorer l'inclusion financière et stimuler l'efficacité.
- vii. La collaboration régionale et l'échange de connaissances sont essentiels pour favoriser le développement à l'échelle du continent. La promotion de la coopération régionale, à travers des initiatives telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et l'Initiative des banques vertes africaines (AGBI), ainsi que le renforcement du cofinancement, de l'harmonisation des politiques et du partage d'expériences, constituent des leviers clés pour accélérer le développement en Afrique.

Il est de plus en plus évident que les institutions de financement du développement (IFD) en Afrique ont un rôle croissant à jouer pour atteindre les ODD, relever le défi du changement climatique et soutenir la transformation des économies africaines en vue d'un développement inclusif. Les IFD existent en Afrique depuis l'époque précoloniale. Dans les années 1960 et 1970, les gouvernements des pays africains indépendants, en collaboration avec les banques multilatérales de développement et les donateurs bilatéraux, ont créé des Institutions nationales de financement du développement (INFD) en tant qu'institutions spécialisées dotées de mandats spécifiques pour financer les secteurs prioritaires de l'économie, y compris l'accès au financement pour les entrepreneurs africains du secteur des petites et moyennes entreprises. Au cours des deux premières décennies de leur existence, les INFD africaines ont affiché de solides performances dans l'accomplissement de leurs mandats. Au fil du temps, des IFD africaines régionales et multilatérales ont également été créées pour soutenir le développement du continent.

Depuis plusieurs années, les IFD africaines ont été confrontées à des défis et se sont transformées. Aujourd'hui, les IFD restent pertinentes malgré les difficultés manifestes qu'elles rencontrent. Les IFD nationales et régionales modifient leurs mandats, leurs stratégies, leurs sources de financement et leurs opérations afin de mieux répondre aux nouveaux défis et opportunités de développement, y compris les conséquences du changement climatique.

Dans les années 70, alors que les IFD continuaient à se développer et à progresser, il était nécessaire de renforcer la coopération entre ces institutions et entre elles et les banques de développement régionales et multilatérales. C'est dans ce contexte que l'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD) a été créée en mai 1975. La création de l'AIAFD répondait au besoin de coordination et de solidarité économique à l'échelle du continent. L'AIAFD œuvre à promouvoir et renforcer la coopération entre les IFD et les partenaires au développement, en vue de favoriser un développement durable en Afrique. Alors que l'AIAFD célèbre 50 ans de services soutenus au financement du développement, cela offre l'occasion de réfléchir aux réalisations et aux défis de l'Association, et de tracer les perspectives d'avenir. C'est pourquoi le thème du 50^e anniversaire de l'AIAFD, « **L'AIAFD @ 50 ans : Unir nos forces pour un avenir plus durable et plus vert pour les IFD africaines** », reflète le rôle des IFD dans la réalisation des programmes de développement futurs, lequel se concentre sur un développement inclusif et durable et sur la lutte contre le changement climatique.



Les objectifs de l'atelier anniversaire étaient les suivants :

CÉLÉBRER le 50^e anniversaire de l'AIAFD, réfléchir aux défis et aux réalisations de l'Association et des IFD africaines au cours des 50 dernières années, tirer les leçons des expériences et discuter des perspectives d'un avenir plus vert.

DISCUTER de la manière dont les IFD africaines peuvent augmenter les investissements qui soutiennent le développement durable sur le continent.

EXPLORER les possibilités de financement innovantes, la question de l'allocation des capitaux et le coût du capital pour les IFD africaines dans le cadre du financement de projets durables.

IDENTIFIER de nouvelles opportunités de collaboration et de partenariat dans la promotion des programmes de durabilité ; et

PARTAGER des informations sur les initiatives et les infrastructures actuelles en matière de lutte contre le changement climatique que les IFD pourraient facilement adopter.

L'événement a été déclaré ouvert par M. Adama Coulibaly, Ministre de l'Économie et des finances de la République de Côte d'Ivoire, représenté par M. Vassogbo Bamba, Administrateur général des Services financiers ; tandis que le discours d'orientation a été prononcé par Dr Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement (BAD), représenté par M. Solomon Quaynor, vice-président chargé du secteur privé, des infrastructures et de l'industrialisation. Dr. Patricia Ojangole, 1^{ère} vice-présidente de l'AIAFD et Directrice générale de Uganda Development Bank (UDB) Ltd, a prononcé le discours d'ouverture, et M. Youssef Fadiga, directeur général de la Banque nationale d'investissement (BNI) de Côte d'Ivoire, a prononcé un discours de bienvenue.

Plus de 250 délégués ont participé à l'événement, comprenant des directeurs généraux et des cadres supérieurs d'institutions de financement du développement (IFD), de banques multilatérales de développement (BMD), des représentants des ministères de tutelle des IFD, des parties prenantes clés, des universitaires, des banques centrales, ainsi que des représentants d'organisations du secteur privé.

Trente-six (36) pays du monde entier étaient représentés à l'événement, à savoir l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Burundi, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, Djibouti, l'Égypte, l'Eswatini, l'Éthiopie, la France, l'Allemagne, le Ghana, le Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Namibie, Niger, Nigeria, République du Congo, Russie, Rwanda, Arabie Saoudite, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Suisse, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda et Zimbabwe.



Faits marquants

Le programme a débuté par la

Séance 1 Cérémonie d'ouverture

suivie de quatre panels de discussion:

Séance 2 Présentation du produit de connaissance relatif au 50^e anniversaire de l'AIAFD: AIAFD @ 50 ans – Réflexion sur le passé, le présent et les perspectives pour l'avenir.

Séance 3 Analyse et résolution des enjeux liés à l'allocation et au coût du capital des IFD dans le cadre du financement de projets durables

Séance 4 Le rôle des banques vertes et des institutions de financement du développement dans la catalyse des investissements privés à faibles émissions de carbone

Séance 5 Présentation d'un manuel d'orientation pour l'identification et l'intégration des capacités institutionnelles en matière de développement et de transition à faible émission de carbone





M. Vassogbo Bamba,
Administrateur Général des services
financiers, Ministère de l'économie et des
finances de la République de Côte d'Ivoire

M. Adama Coulibaly, ministre de l'économie et des finances de la République de Côte d'Ivoire, représenté par M. Vassogbo Bamba, administrateur général des services financiers, a déclaré l'atelier ouvert et a chaleureusement souhaité la bienvenue aux délégués à Abidjan. Il a reconnu l'importance du 50^e anniversaire de l'AIAFD et la pertinence continue des IFD pour le développement de l'Afrique. En tant que pays hôte du siège de l'AIAFD depuis 1975, la Côte d'Ivoire apprécie son partenariat de longue date avec l'Association et salue le rôle actif des institutions nationales membres ivoiriennes que sont la Banque nationale d'investissement (BNI), la Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) et la Société de garantie des crédits aux PME (SGPME) dans l'essor du financement du développement. M. Coulibaly a appelé l'AIAFD et ses membres à approfondir leur collaboration avec les gouvernements, les institutions multilatérales et le secteur privé pour débloquer de nouvelles opportunités et réduire les inégalités sur le continent



M. Solomon Quaynor,
Vice-président pour le secteur privé,
l'infrastructure et l'industrialisation, Banque
africaine de développement (BAD),

Dr. Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement (BAD), dans son discours prononcé par M. Solomon Quaynor, vice-président pour le secteur privé, l'infrastructure et l'industrialisation, a félicité l'AIAFD pour son 50^e anniversaire, reconnaissant l'Association comme une pierre angulaire de l'architecture du financement du développement de l'Afrique. Il a souligné le rôle essentiel des IFD pour combler les déficits de financement et soutenir les secteurs à fort impact, même lorsque les rendements financiers sont limités. Pour l'avenir, il a appelé les nations africaines à réduire leur dépendance à l'égard de l'aide extérieure et à tirer parti de leurs ressources pour renforcer les initiatives d'intégration régionale, telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Il a réaffirmé l'engagement de la BAD à travailler en étroite collaboration avec l'AIAFD pour construire une Afrique plus verte, plus résiliente et plus prospère.





Dr. Patricia Ojangole,
1^{ère} Vice-présidente de l'AIAFD et
directrice générale d'Uganda Development
Bank (UDB)

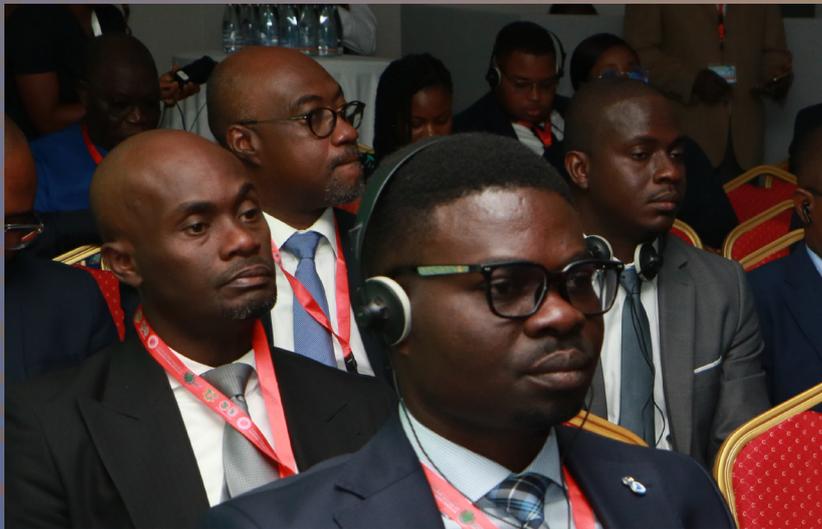
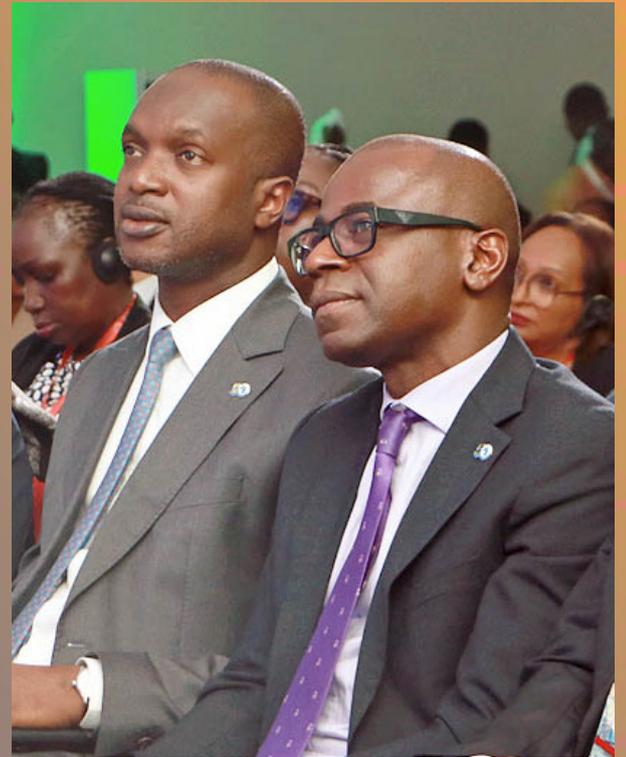
Dr. Patricia Ojangole, 1^{ère} vice-présidente de l'AIAFD et directrice générale d'Uganda Development Bank (UDB), a reconnu, dans son allocution d'ouverture, le partenariat durable entre l'AIAFD et la BAD et l'importance du 50^e anniversaire de l'AIAFD comme reflet de l'engagement en faveur du développement durable et de l'intégration régionale en Afrique. Elle a souligné la nécessité pour les IFD africaines de s'adapter à un paysage du financement du développement en évolution rapide, façonné par le changement climatique, les mutations technologiques et les pressions macroéconomiques. Dr. Ojangole a appelé à plus de transparence, d'efficacité et d'alignement sur les normes mondiales, réaffirmant l'engagement de l'AIAFD en faveur de l'excellence institutionnelle par le biais d'initiatives telles que les normes, dispositifs prudentiels, et système d'évaluation (NDPSE) et l'initiative SSCI (Sustainability Standards and Certification Initiative).



M. Youssouf Fadiga,
Directeur général de la Banque nationale
d'investissement (BNI) de Côte d'Ivoire,

M. Youssouf Fadiga, directeur général de la Banque nationale d'investissement (BNI) de Côte d'Ivoire, dans son allocution de bienvenue, a souhaité la bienvenue aux participants à l'Atelier annuel 2025 de l'AIAFD, célébrant le 50^e anniversaire de l'Association. Il a salué cet événement comme une étape majeure vers un progrès partagé, une transformation durable et un engagement collectif en faveur de l'innovation dans le paysage du financement du développement en Afrique. M. Fadiga a souligné l'importance de la collaboration pour parvenir à un développement durable, notant qu'aucune institution ne peut prospérer de manière isolée. Il a salué le rôle de l'AIAFD en tant que plateforme de dialogue, en particulier pour relever les défis émergents tels que le financement de l'action climatique. Enfin, il a encouragé les délégués à profiter de l'occasion pour réfléchir à l'avenir des IFD, les exhortant à adopter une approche ambitieuse, innovante et centrée sur l'humain.

6-30 MAI MAY 2025





Séance

Présentation de l'étude sur le 50^e anniversaire de l'AIAFD

« L'AIAFD @ 50 ans : Réflexion sur le passé, le présent, et les perspectives pour l'avenir »

Moderateur:

Dr. Steve Ogidan, mni, *directeur general of the Global Knowledge Group, and Successory Nigeria Ltd*

Présentateur principal :

Dr. Micheal Mah'moud, *économiste spécialisé en finance et en développement*

Intervenants :

- M. Ubadigbo Okonkwo, *fondateur / directeur général, Link Africa Diaspora Initiative (LADI)*
- M. Mohamadou BA, *directeur, inclusion financière et intermédiation, BAD*
- Dr. Christiane Abou Leahaf, *directrice, coopération internationale, Afreximbank*
- Honorable Sakwa Bunyasi, *président de Kenya Development Corporation (KDC)*

« L'AIAFD @ 50 ans : Réflexion sur le passé, le présent et les perspectives pour l'avenir » est une étude qui retrace le parcours de l'AIAFD et son travail au cours de ses 50 années d'existence. L'étude a mis en évidence des résultats clés, notamment le fait qu'aucune institution n'était à l'abri d'une crise, et a souligné la nécessité de réformes constantes au sein des IFD. Un autre enseignement clé de l'étude est qu'une gouvernance solide est essentielle à la résilience institutionnelle. D'où la pertinence du mécanisme NDPSE (normes, dispositifs prudentiels, et système d'évaluation) de l'AIAFD dans l'amélioration de la gouvernance, de la durabilité et de l'impact sur le développement dans de nombreuses IFD nationales africaines.

Concernant l'enquête spécifique à l'étude et les attentes futures, il a été noté que si la plupart des IFD restaient détenues par l'État, des institutions telles que *Development Bank of Southern Africa (DBSA)* et *Industrial Development Corporation (IDC)* d'Afrique du Sud étaient des exemples de bonnes pratiques en matière de gouvernance. Un nombre croissant d'IFD passent du soutien budgétaire à l'accès aux marchés des capitaux, la Banque nationale d'investissement (BNI) de Côte d'Ivoire se distinguant par son modèle de banque universelle. Pour améliorer l'accès aux capitaux, il est nécessaire de renforcer l'intégration des IFD dans les marchés de capitaux nationaux, ce qui permettrait d'accroître l'autonomie financière et la discipline opérationnelle, car la dépendance



excessive à l'égard des financements internationaux n'est pas viable. S'il a été reconnu que la rentabilité était nécessaire à la viabilité financière des IFD, elle n'était pas une condition suffisante pour remplir leur mandat, car les IFD doivent également démontrer un impact mesurable sur le développement.

Maintenir l'équilibre entre les attentes gouvernementales et l'efficacité exige des limites claires pour éviter les ingérences politiques, ainsi qu'une solide capacité d'analyse interne permettant d'anticiper les tendances sectorielles et les besoins des parties prenantes, afin que les IFD puissent concevoir des instruments financiers pertinents

et gérer efficacement leurs portefeuilles. En se tournant vers l'avenir, les IFD africaines doivent s'adapter aux évolutions mondiales, maintenir une gouvernance solide, renforcer la coopération et les partenariats, et l'AIAFD doit continuer à jouer un rôle de leader dans la transformation du secteur. Un appel a également été lancé pour accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et adopter des mécanismes de financement innovants afin de permettre aux IFD de promouvoir une croissance inclusive et à faible émission de carbone sur le continent.

« Dans le cadre du renforcement de l'inclusion financière et du développement en Afrique, le cas de la BAD a démontré un partenariat de longue date avec les IFD africaines, indiquant qu'un soutien de plus de 3,6 milliards de dollars a été accordé depuis 1969 sous forme de financements concessionnels et commerciaux, d'assistance technique et de développement institutionnel. La Banque s'est engagée à renforcer la capacité des IFD à financer des secteurs stratégiques et remplir leurs mandats de développement. À mesure que les IFD s'orientent de plus en plus vers des financements thématiques et sectoriels, il devient essentiel d'améliorer la gouvernance, la mesure de la performance et l'évaluation de l'impact pour garantir l'efficacité et la redevabilité. Les IFD devraient tirer parti du financement mixte pour remplir leur double rôle public et commercial, en particulier lorsqu'elles financent des secteurs à haut risque et à fort impact. Il est essentiel de se concentrer sur les prêts en monnaie locale pour atténuer le risque de change, tout en reconnaissant le coût élevé de la mobilisation de la monnaie locale sur de nombreux marchés africains. Des efforts de collaboration sont également nécessaires pour approfondir les marchés de capitaux locaux, permettant aux IFD d'accéder à des financements abordables en monnaie locale et d'améliorer leur viabilité opérationnelle » **M. Mohamadou BA**, directeur, inclusion financière et intermédiation, Banque africaine de développement (BAD)

« La Banque africaine d'import-export (Afreximbank), Égypte, affiche un engagement fort en faveur du soutien aux IFD nationales en tant que partenaires clés dans la promotion du commerce et du développement en Afrique. Le cadre stratégique d'Afreximbank s'articule autour de quatre piliers : le commerce intra-africain et la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), l'industrialisation et le développement des exportations, le leadership en matière de services bancaires commerciaux mondiaux et la viabilité financière. Grâce à des initiatives telles que les foires commerciales, les parcs industriels, le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) et la plateforme MANSA, Afrximbank vise à renforcer l'écosystème commercial africain et autonomiser les IFD au-delà du simple soutien transactionnel, en offrant des programmes de renforcement des capacités et de développement institutionnel. Les initiatives, telles que le Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA) et la formation au financement structuré du commerce, sont des exemples de l'engagement plus large d'Afreximbank avec les IFD. Afrximbank s'engage à travailler aux côtés des IFD pour libérer tout leur potentiel et accélérer le développement durable de l'Afrique basé sur le commerce » **Dr. Christiane Abou Lehaf**, directrice, coopération internationale. Banque africaine d'import-export (Afreximbank)



Séance

Panel de discussion

« Analyse et résolution des enjeux liés à l'allocation et au coût du capital des IFD dans le cadre du financement de projets durables »

Animé par le Forum des économistes de l'AIAFD (FE-AIAFD)

Moderateur:

Mme. Marina Bizabani, directrice générale, Lesotho National Development Corporation (LNDC)

Présentateur principal :

M. Zeph Nhleko, économiste en chef, Development Bank of Southern Africa (DBSA)

Panélistes :

Prof. Joseph Nnanna, économiste en chef, Development Bank of Nigeria (DBN)

Dr. Rita Babihuga-Nsanzem, économiste en chef, Africa Finance Corporation (AFC)

M. Abdelouahab Boushaba, 2^e vice-président de l'AIAFD, directeur général adjoint, Tamwil El Fellah/Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM)

Les inefficacités structurelles du système de financement du développement de l'Afrique ont reproduit des déséquilibres historiques. Par conséquent, les « espaces d'élasticité » au sein des bilans imbriqués des secteurs financiers sont des domaines où le capital peut être réaffecté pour stimuler la croissance. Cette opportunité

peut être identifiée grâce à une approche de « flux de fonds » qui cartographie les transactions financières entre les secteurs, permettant aux IFD de mieux comprendre leurs interactions financières et d'optimiser l'allocation des capitaux. En Afrique du Sud, par exemple, l'écosystème des IFD s'est considérablement développé au cours des quatre

dernières décennies, bien que les instruments et les contreparties soient restés essentiellement inchangés. La segmentation des bilans selon les fonctions – opérationnelle, réponse à la crise et investissement stratégique – constitue une approche pertinente pour optimiser la gestion du capital. Le coût du capital a été largement influencé par l'accès aux financements concessionnels, les régimes réglementaires, les structures de propriété et l'utilisation de garanties et de notations de crédit. Pour y parvenir, la création d'une base de données complète des IFD africaines et d'un cadre normalisé pour l'allocation des capitaux et l'évaluation des coûts est essentielle afin de mobiliser les capitaux privés, développer les investissements durables et renforcer la cohérence du système entre les IFD.

En outre, il est nécessaire de réévaluer les besoins en capitaux de l'Afrique à la lumière de la baisse des financements extérieurs et de la détérioration des

notations souveraines. Selon le « Rapport sur l'état des infrastructures en Afrique », publié par Africa Finance Corporation (AFC), jusqu'à 105 milliards de dollars par an sont nécessaires rien que pour les infrastructures ferroviaires ; par conséquent, une allocation stratégique du capital permettrait de maximiser l'impact sur le développement. Les IFD doivent être proactives et capables de façonner les perceptions du risque, d'attirer les capitaux privés et d'instaurer la confiance sur les marchés locaux. Le financement en monnaie locale et les réformes macroéconomiques contribueront à renforcer les marchés de capitaux nationaux. Par ailleurs, le financement mixte, les instruments de garantie de crédit et une plus grande collaboration et un meilleur partage des connaissances entre les IFD pour reproduire les modèles réussis renforceront la mobilisation des ressources et encourageront les prêts aux secteurs à haut risque et à fort impact.

« Le Maroc s'appuie sur un modèle de partenariat public-privé qui utilise un fonds de stabilisation prudentielle pour partager les risques liés aux prêts agricoles avec le gouvernement, en couvrant jusqu'à 60 % des pertes potentielles. Cette approche a permis d'élargir l'accès au crédit dans un secteur à haut risque et constitue un modèle reproductible pour d'autres IFD »

M. Abdelouahab Boushaba, 2^e vice-président de l'AIAFD, directeur général adjoint, Tamwil El Fellah/Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM)





« AFC estime à 4,5 milliards de dollars le montant du capital à long terme sous-utilisé en Afrique, dont 1,1 milliard de dollars de capital institutionnel. Les IFD et les décideurs politiques devraient développer des mécanismes tels que les garanties et les structures de première perte pour réorienter ce capital vers le développement. L'Afrique n'est pas dépourvue de capitaux, mais elle doit de toute urgence mobiliser et déployer stratégiquement ses ressources existantes pour favoriser une croissance durable et inclusive ».

Dr. Rita Babihuga-Nsanzem,
économiste en chef, Africa Finance Corporation (AFC)



Séance IV

Panel de discussion/présentation

« Le rôle des banques vertes et des institutions de financement du développement dans la catalyse des investissements privés à faibles émissions de carbone »

Animé par le Groupe de travail sur le changement climatique (GTCC) de l'AIAFD

Modérateur :

M. Olympus Manthata, responsable du financement climatique et environnemental, DBSA

Panélistes :

Mme Audrey-Cynthia Yamadjako, responsable de la gestion des fonds fiduciaires pour le climat et l'environnement, Banque africaine de développement (BAD)

M. Harold Kaflego Mogale, spécialiste du financement de l'action climatique, Development Bank of Southern Africa (DBSA)

Mme Patricia Richter, chargée technique principale, Organisation internationale du travail (OIT)

Mme Sidonie Kouam, responsable régionale des services d'investissement vert pour l'Afrique, Institut mondial de la croissance verte (GGGI)

La banque verte, en tant que modèle de financement, se concentre sur le financement de projets liés aux énergies propres et l'accélération de la transition vers une économie à faible émission de carbone, en privilégiant l'impact environnemental et l'action climatique plutôt que la maximisation pure et simple des profits. La finance verte a le potentiel d'accélérer les investissements à faible émission de carbone et de mobiliser des capitaux privés pour soutenir les objectifs en faveur du climat des pays

et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN), ainsi que pour construire des écosystèmes financiers résilients et adaptés au climat. Cependant, l'accès limité au financement en faveur du climat reste un obstacle majeur à la réalisation des objectifs climatiques et de développement de l'Afrique, avec un besoin estimé à 2,8 milliards de dollars d'ici 2030. Les IFD jouent un rôle essentiel dans la transformation des mesures climatiques en projets viables sur le plan financier.

« La BAD s'est engagée à allouer plus de 40 % de ses financements à l'action climatique ». L'Initiative africaine pour une banque verte, lancée en 2022 par la Banque, aide les institutions financières existantes à devenir des pôles nationaux de financement de l'action climatique grâce à une assistance technique, des financements mixtes et le partage des connaissances. »

Mme Audrey-Cynthia Yamadjako, responsable de la gestion des fonds fiduciaires pour le climat et l'environnement, Banque africaine de développement (BAD)

Les IFD doivent adopter des instruments innovants, promouvoir l'inclusion financière, proposer des assurances et investir dans le développement durable afin de faciliter une transition juste vers une société à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique. Pour mener à bien la mission de la banque verte, les IFD doivent renforcer leurs capacités afin d'être plus efficaces et d'avoir un impact plus important. Parmi les principaux défis à relever pour promouvoir la finance verte au sein des IFD figurent le manque de clarté de la demande du marché, les capacités internes limitées pour gérer les investissements en faveur du climat et les exigences croissantes en matière de rapport d'impact.

Les IFD devraient aligner leurs initiatives de

financement de l'action climatique sur leurs objectifs stratégiques, tirer parti des cadres de gouvernance existants et rechercher des partenariats avec les acteurs du secteur privé. Il a été recommandé d'étudier les possibilités de subventions, telles que celles offertes par Convergence et d'autres organismes de soutien à la lutte contre le changement climatique, afin de soutenir la conception de mécanismes de financement de l'action climatique, en particulier pour les IFD qui n'ont pas directement accès à des financements concessionnels. Il serait également nécessaire de mettre en place des solutions financières adaptées pour remédier à la vulnérabilité du secteur agricole face au changement climatique, notamment en soutenant les cultures résistantes au climat, l'irrigation durable et les systèmes d'alerte précoce.

« La formation sur les systèmes de gestion environnementale et sociale, l'outil financier et le laboratoire pour une transition financière juste font partie des initiatives de l'OIT visant à relever les défis auxquels sont confrontées les IFD dans le domaine de la finance verte. Les IFD doivent jouer un rôle de catalyseur au sein de leurs écosystèmes financiers, en s'associant avec les banques commerciales et les assureurs afin de développer le financement de l'action climatique sans dupliquer les efforts institutionnels. »

Mme Patricia Richter, chargée technique principale, Organisation internationale du travail (OIT)

Parmi les autres entités qui apportent leur soutien aux IFD dans la promotion de la finance verte, on peut citer l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), qui fournit une assistance technique et un soutien stratégique aux initiatives de financement de l'action

climatique. Les principaux mécanismes de soutien proposés par le GGGI comprennent le Mécanisme de transition verte, le Fonds d'adaptation agricole et les Fonds fiduciaires verts.

« Les IFD doivent faire preuve d'appropriation et d'engagement envers le programme de finance verte, car l'obtention de résultats significatifs nécessite un engagement actif et un dévouement à long terme »

Mme Sidonie Kouam, responsable régionale des services d'investissement vert pour l'Afrique, Institut mondial de la croissance verte (GGGI)

« La DBSA a mis au point une facilité de financement de l'action climatique (CFF), un modèle de financement mixte novateur cofinancé par le Fonds vert pour le climat (FVC), chacun contribuant à hauteur de 55 millions de dollars. Ce mécanisme soutient des projets d'infrastructure à faibles émissions et résilients au changement climatique dans toute l'Afrique australe, dans le but de catalyser les investissements du secteur privé par le biais de prêts à long terme, de garanties de première perte et d'instruments de partage des risques. En proposant des modalités de financement qui réduisent les risques et améliorent la bancabilité des projets, la CFF joue un rôle essentiel dans la mobilisation de capitaux pour les infrastructures vertes. Les facteurs clés de réussite du programme comprennent les prêts en monnaie locale pour atténuer le risque de change, l'assistance technique aux PME et la collaboration précoce avec les institutions financières afin d'adapter les structures de partage des risques.

M. Harold Mogale, spécialiste du financement de l'action climatique, Development Bank of Southern Africa (DBSA)

Président de séance :

Mr. Olympus Manthata, responsable du financement climatique et environnemental, DBSA

Intervenant :

Dr. Ric Amansure, chercheur principal, Centre pour les transitions vers la durabilité, Université de Stellenbosch University

Le guide pratique sur l'identification et le renforcement des capacités institutionnelles en matière de développement et de transition vers une économie à faible intensité de carbone a été publié. Ce manuel est le fruit d'une étude collaborative menée par le Centre pour les transitions vers la durabilité (CST) de l'Université de Stellenbosch et l'AIAFD. Il a été développé pour renforcer les capacités institutionnelles des IFD africaines en matière de développement à faible émission de carbone. Les quatre fonctions principales du manuel sont les suivantes : (1) analyser le paysage du financement de l'action climatique, (2) identifier les obstacles et les opportunités pour le financement mixte, (3) présenter les expériences pratiques des institutions de financement du développement (IFD) et (4) proposer un répertoire complet d'outils de renforcement des capacités. L'un des éléments

phares de ce guide est la fiche d'évaluation de la préparation institutionnelle, qui évalue les IFD selon cinq piliers essentiels : la gouvernance, la préparation financière, la capacité technique, la préparation des projets et l'intégration des critères ESG et des risques climatiques.

La deuxième phase de l'initiative aidera les IFD à renforcer leurs capacités, à accéder à des financements de démarrage et à co-développer des pipelines de projets bancables, contribuant ainsi à la réalisation d'un deuxième volume axé sur la préparation des projets. Cette prochaine phase vise également à normaliser les pratiques entre les bailleurs de fonds et à promouvoir l'apprentissage entre pairs grâce à la mise en place d'un centre de soutien dédié aux IFD.



M. Abdelouahab Boushaba,
2^e vice-président de l'AIAFD et directeur général adjoint de Tamwil El Fellah/Groupe Crédit Agricole du Maroc)

M. Abdelouahab Boushaba, 2^e vice-président de l'AIAFD et directeur général adjoint de Tamwil El Fellah/Groupe Crédit Agricole du Maroc), a prononcé le discours de clôture de l'atelier. Il a exprimé sa profonde gratitude à l'ensemble des participants pour leur engagement actif et la grande qualité des échanges qui se sont tenus. Il a encouragé les membres à capitaliser sur les idées, les réflexions et les partenariats noués au cours de la semaine afin de faire progresser concrètement les programmes de développement durable de l'Afrique.

Conclusions et recommandations

Les recommandations prospectives suivantes ont été formulées :

1 L'AIAFD a été félicitée pour son rôle essentiel dans la structuration de l'écosystème des IFD africaines, à l'occasion de la célébration de son 50^e anniversaire. L'Association et ses institutions membres demeurent des acteurs clés du développement durable en Afrique et doivent renforcer leur collaboration avec les parties prenantes et partenaires, notamment les gouvernements, les institutions multilatérales et le secteur privé, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives pour faire progresser les ODD et les initiatives de lutte contre le changement climatique. L'AIAFD est appelée à maintenir son rôle de leader dans la transformation du secteur.

.....

2 Les IFD africaines doivent s'adapter à un paysage du financement du développement en constante évolution, marqué par le changement climatique, les avancées technologiques et les pressions macroéconomiques. Elles sont appelées à promouvoir la bonne gouvernance, à renforcer la transparence et l'efficacité, et à s'aligner sur les normes internationales. L'AIAFD réaffirme son engagement en faveur de l'excellence institutionnelle à travers des initiatives telles que le mécanisme NDPSE (normes, dispositifs prudentiels et système d'évaluation) et l'initiative SSCI (*Sustainability Standards and Certification Initiative*). Alors que les IFD s'orientent de plus en plus vers un financement sectoriel, il devient essentiel d'améliorer la gouvernance, la mesure de la performance et l'évaluation de l'impact, afin de garantir l'efficacité et la redevabilité

.....

3 L'accès limité au financement de l'action climatique demeure un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de l'Afrique en matière de climat et de développement. Les coûts d'investissement élevés restent inabordables pour la plupart des IFD africaines, en raison notamment de la perception des risques, de la baisse des financements externes et de la dégradation des notations souveraines. Pour relever ce défi, les IFD africaines doivent adopter une approche proactive en agissant sur la perception des risques, en attirant les investissements privés, en développant des instruments de financement innovants et en renforçant la confiance dans les marchés locaux. Le financement en monnaie locale, associé à des réformes macroéconomiques, contribuera à consolider les marchés de capitaux nationaux.

.....

4 Une base de données unifiée des IFD et un cadre d'allocation des capitaux sont essentiels au développement de l'investissement durable. La création d'une base de données complète des IFD africaines, accompagnée d'un cadre normalisé pour l'allocation des capitaux et l'évaluation des coûts, est indispensable pour mobiliser les capitaux privés et favoriser des investissements durables.

.....

5 Les IFD africaines devraient mettre en place des unités spécialisées dans le développement de projets, le financement de l'action climatique et le suivi des résultats. Il leur est nécessaire de renforcer leurs capacités internes afin d'améliorer la préparation des projets, de développer des pipelines bancables, de gérer les investissements liés au climat et de répondre à la demande croissante en matière de rapports d'impact. Elles devraient également fournir une assistance technique à leurs intermédiaires et bénéficiaires.

.....

6 L'innovation numérique et les partenariats avec les fintechs devraient être mis à profit pour renforcer l'inclusion et l'efficacité financières. Les IFD africaines sont appelées à tirer parti de ces technologies en investissant dans des solutions telles que la banque mobile, l'évaluation numérique du crédit et les systèmes de chaîne de blocs. Ces outils permettent d'atteindre les populations mal desservies, de réduire les coûts, d'améliorer la transparence et de faciliter la collecte de données en temps réel à des fins de suivi et d'évaluation.

.....

7 La collaboration régionale et l'échange de connaissances sont essentiels pour favoriser le développement à l'échelle du continent. La promotion de la coopération régionale, à travers des initiatives telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et l'Initiative des banques vertes africaines (AGBI), ainsi que le renforcement du cofinancement, de l'harmonisation des politiques et du partage d'expériences, constituent des leviers clés pour accélérer le développement en Afrique.





CO-HÔTES



SPONSORS





ASSOCIATION DES INSTITUTIONS AFRICAINES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Immeuble AIAFD - Boulevard Latrille rue J61 Cocody-Deux Plateaux
06 B. P. 321 Abidjan 06 - Côte d'Ivoire

info@adfi-ci.org | www.adfi-ci.org



AADFI/AIAFD